

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19120512

de

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

28 AOUT 2019

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0437.349.442.

Dénomination(en entier) : **ANDAVA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de Mons (S-V) 544 - 7100 LA LOUVIERE****Objet de l'acte : Conseil d'Administration : renouvellement des mandats.**

L'assemblée générale statutaire du 8 juillet 2019 a renouvelé pour une durée de six ans, se terminant à l'assemblée générale statutaire 2025, le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur André GLOTZ (N.N. 43.07.13-041.36), domicilié à 7120 ESTINNES, Rue Provinciale (V-BR) 51 ;
- Monsieur Danny GLOTZ (N.N. 66.07.26-029.44), domicilié à 7120 ESTINNES, Rue de Bienne (V-BR) 15 ;
- Madame Nathalie GLOTZ (N.N. 70.06.04-122.09), domiciliée à 7120 ESTINNES, Rue Provinciale (V-BR) 7.

Les mandats sont exercés à titre gracieux.

Le Conseil d'Administration s'est réuni subséquemment et a désigné en qualité d'administrateur délégué et de Président du Conseil d'Administration, Monsieur André GLOTZ (N.N. 43.07.13-041.36), domicilié à 7120 ESTINNES, Rue Provinciale (V-BR) 51.

André GLOTZ,
Administrateur délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/09/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).